



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3895

Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP) - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations contribuant à la mise en valeur du patrimoine lyonnais pour un montant total de 4 500 euros

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 28 MAI 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 31 MAI 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 MAI 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 31 MAI 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 JUIN 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. DAVID), Mme BALAS (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme FONDEUR (pouvoir à M. BERNARD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2018/3895 - FONDS D'INTERVENTION DU PATRIMOINE (FIP) - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS CONTRIBUANT A LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LYONNAIS POUR UN MONTANT TOTAL DE 4 500 EUROS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 mai 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une enveloppe budgétaire de la Direction des Affaires Culturelles, intitulée « Fonds d'Intervention du Patrimoine » permet d'allouer des subventions de fonctionnement à diverses associations ou institutions œuvrant et contribuant au rayonnement patrimonial de la Ville de Lyon.

Dans ce cadre et au titre de ce premier semestre 2018, je vous propose de soutenir deux associations, sur différents objectifs patrimoniaux, pour un montant global de 4 500 euros.

1 – CENTRE NATIONAL DE LA MÉMOIRE ARMÉNIENNE

Organisé autour d'une bibliothèque spécialisée en histoire et cultures arméniennes, d'un espace d'archives et d'une salle de conférence, le Centre National de la Mémoire Arménienne (CNMA) est un lieu de culture et de savoir, ancré dans une expérience tirée du génocide et de la diaspora, particulière et universelle.

Depuis sa création en 2012, l'association s'attache à développer des actions de sensibilisation et de conscientisation citoyenne aux thématiques des crimes contre l'humanité et des génocides.

Le CNMA propose ainsi des activités en direction de tous les publics, à travers une programmation culturelle variée : expositions, rencontres-signatures, arts vivants, cinéma... et des ateliers pédagogiques et civiques destinés aux scolaires.

Dans ce cadre, le CNMA a présenté l'exposition « Mémoires croisées de l'esclavage et de la colonisation », en Mairie du 3^e arrondissement de Lyon, au cours du mois d'avril 2018. Mise en écho avec l'histoire arménienne, cette exposition vise ainsi à interroger le passé, afin de reconstruire une vision commune à partir d'une mémoire partagée. Entre devoir de mémoire et réflexion sur l'actualité et l'avenir, cette exposition s'inscrit dans le cadre du « Centenaire de la Paix », programmation culturelle, patrimoniale et pédagogique organisée par la Ville de Lyon, tout au long de l'année 2018, autour des thèmes de la Paix et des Droits humains.

Afin de soutenir l'association dans cette action, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 2 000 € pour un budget prévisionnel d'exposition de 2 500 €.

Pour l'année 2017, le Centre National de la Mémoire Arménienne n'a bénéficié d'aucune subvention de la Ville de Lyon.

Subvention proposée : 2 000 €.

2 – HISTORICAL-CITIES.ORG

Créée en 2006, l'association Vieuxlyon.org reconnue d'intérêt général dans le domaine de la culture, devenue, depuis le 11 décembre 2013, "Historical-Cities.org", a développé un concept original de valorisation du territoire historique de Lyon reposant sur l'usage des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication).

Le premier site internet (www.vieux-lyon.org), élaboré en 2008, est devenu une référence pour la promotion du Vieux-Lyon. Ce site web permet au public de s'informer sur l'histoire, le bâti, le patrimoine, l'architecture, l'offre touristique et les événements de ce quartier.

A l'occasion du 15^e anniversaire de l'inscription du site de Lyon au patrimoine mondial par l'UNESCO, en 2013, l'association Historical-Cities.org a lancé le projet Patrimoine-Lyon.org, synthèse et description historique du secteur UNESCO de Lyon.

Ce projet prend la forme d'un site web (www.patrimoine-lyon.org), disponible en plusieurs langues (français, anglais, espagnol et chinois) et composé, notamment, de fiches descriptives et de photos sur les éléments de bâti et les monuments remarquables, ainsi qu'une aide à la préparation des visites. À cet égard, l'association a développé sept circuits de visites multilingues, disponibles sur smartphones et tablettes, en partenariat avec une plateforme de création de guides multimédia.

En 2018, l'association travaillera sur le portage en haute définition de ses sept visites guidées sur la plateforme Google Arts & Culture et poursuivra le développement d'un atlas cartographique numérique des voies et du bâti remarquable sur le secteur UNESCO de Lyon.

Afin de permettre à l'association de poursuivre et de mener à bien ses projets, la Ville de Lyon souhaite lui apporter une aide financière de 2 500 € sur un budget prévisionnel 2018 de 5 000 €.

Pour l'année 2017, l'association Historical-Cities.org a bénéficié d'une subvention d'un montant total de 2 500 €, par délibérations n°2017/2978 du 29 mai 2017 et n° 2017/3196 du 25 septembre 2017.

Subvention proposée : 2 500 €.

Vu l'avis du Conseil **des 3^e et 5^e arrondissements** ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

1. Les subventions de fonctionnement suivantes sont allouées aux structures ci-dessous, pour un montant global de 4 500 € :

- Centre national de mémoire arménienne : 2 000 € ;
- Historical-cities.org : 2 500 €.

2. La dépense en résultant, soit 4 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, enveloppe Fonds d'Intervention du Patrimoine (FIP), programme PATRIMOIAC, opération SOUTPATR, ligne de crédit 42695, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER